



La lutte régionale contre les mouches des fruits et légumes en Afrique de l'Ouest

Lettre d'information

N°5, Septembre 2007

Sommaire :

- Sénégal : connaître les mouches pour mieux les combattre
- Le Pérou travaille au contrôle et à l'éradication de la mouche des fruits
- Témoignages...
- L'étude CEDEAO/UE d'un Plan régional de Lutte contre les mouches progresse ...
- Vos réactions
- Campagne de mangues d'Afrique de l'Ouest 2007

Retrouvez tous les numéros de la lettre d'information sur www.coleacp.org

Cette lettre du COLEACP et du CIRAD est destinée à l'information de tous les opérateurs publics et privés concernés par la problématique des mouches phytophages en Afrique. En contribuant à la coordination des initiatives, elle vise à apporter aux filières agricoles des solutions fondées scientifiquement et économiquement. Elle est publiée avec l'assistance de la Coopération Française.

Sénégal : connaître les mouches pour mieux les combattre

Au Sénégal, la mouche des fruits *Bactroceara invadens* est particulièrement dangereuse car son pic annuel de population correspond à la période de pleine production des mangues d'exportation. Depuis son arrivée, il y a environ 3 ans, l'efficacité de ses ennemis naturels a été insuffisante pour permettre un contrôle efficace.

Les plantations exportatrices, mono ou bi-variétales, côtoient des vergers composés de nombreuses espèces et variétés fruitières et maraîchères servant de réservoir et de relais entre les différentes générations de mouches des fruits. Cette structure des exploitations ne facilite pas la mise en œuvre d'une lutte rationnelle car les blocs protégés peuvent être recontaminés à partir des parcelles voisines.

Comment protéger les fruits tout en respectant la santé des consommateurs ? En attendant qu'un ennemi naturel, endémique ou introduit, permette un contrôle biologique, d'autres méthodes de lutte doivent être adoptées. Elles ont été suffisamment citées dans cette Lettre pour qu'il ne soit pas nécessaire de les évoquer. Pour être efficaces à grande échelle, elles doivent être adaptées aux agro écosystèmes, et être à la portée de tous les producteurs, aussi bien en ce qui concerne les coûts que les disponibilités en produits et matériel. Quelle que soit la méthode de protection des mangues adoptée, la connaissance de la biologie et du comportement des ravageurs est nécessaire pour rendre la lutte plus efficace.

C'est pourquoi différents organismes de recherche ont constitué un groupe d'étude sur la biologie des mouches en vue d'opti-



Sénégal : collecte de mangues en milieu villageois

miser les méthodes de lutte. Ces études concernent les fluctuations de populations des différentes espèces de mouches des fruits dans plusieurs zones de production (Région de Thiès, Casamance, vallée du Fleuve) ; l'attractivité de substances chimiques ou naturelles ; l'activité des mouches en fonction de divers paramètres ; la recherche des hôtes préférentiels ; la maîtrise de l'élevage en vue de conduire des études en milieu contrôlé.

Cette équipe associe des chercheurs de l'UFR SADR¹ (ex-ENSA²) de l'Université de Thiès (S. Ndiaye, P. M. Diédhiou, N. Mbaye), du CIRAD³ (J. Y. Rey) et de l'ISRA⁴ (S. Djiba ; D. Marone). Elle est appuyée par 3 étudiants préparant des mémoires de DEA en défense des cultures à l'Université de Thiès. Des projets ont été soumis en associant d'autres organismes (UCAD⁵, IFAN⁶, ANCAR⁷, etc.). Sur le plan international, elle collabore avec des chercheurs du CIRAD (J. F. Vayssières CIRAD/IITA⁸ Bénin ;

(Suite page 2)

- ¹ Unité de formation et de recherche des Sciences Agronomiques et du Développement Rural (UFR SADR)
² Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture de Thiès (ENSA)
³ Centre International de Recherche Agricole pour le Développement (CIRAD)
⁴ Institut Sénégalais de Recherche Agricole (ISRA)
⁵ Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)
⁶ Institut Fondamental d'Afrique Noire (IFAN) de l'UCAD
⁷ Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR)
⁸ Institut International d'Agriculture Tropical (IITA)
⁹ Département Américain de l'Agriculture

S. Quilici, CIRAD Réunion), et M.W. MANSELL (USDA⁹ - APHIS).

En 2007, le fonctionnement a été assuré essentiellement par les organismes participants, par des contrats avec des projets (COLEACP/PIP) ou des firmes privées (Dow Agro Sciences), et par une contribution USAID/USDA (USAID CROISSANCE ECONOMIQUE, SAGIC).

Cette équipe a également entrepris des études sur les termites ravageurs du manguier en collaboration avec l'IRD - Laboratoire d'Ecologie des Sols Tropicaux (deux étudiants en mémoire de DEA).

Dr Saliou NDIAYE, DE-UFR SADR
 Université de Thiès, Sénégal
 M. Saliou DJIBA, chercheur
 ISRA CRZ de Kolda, Sénégal

« Dans un premier temps, une campagne d'éradication est menée dans les vallées sélectionnées »

« Dans un second temps, un système d'alerte et de quarantaine permanent doit assurer le maintien des résultats »

Le Pérou travaille au contrôle et à l'éradication de la mouche des fruits

Depuis 2005, le Pérou a entrepris d'installer et de maintenir des zones libres de mouches méditerranéennes dans certaines vallées littorales, afin de réduire les pertes économiques causées par ce ravageur et contribuer ainsi à améliorer la compétitivité du secteur hortofruticole. Un programme financé par l'IADB (Inter-American Development Bank) a démarré en juillet 2005.

Dans un premier temps, une campagne d'éradication est menée dans les vallées sélectionnées, sur base d'une stratégie technique comprenant quatre étapes successives :

- **Prospection** par réseau de pièges et monitoring des fruits pour mesurer et suivre l'évolution du degré d'infestation des vergers ;
- **Elimination**, par l'application de techniques de lutte intégrée (application d'insecticides biologiques) et de mesures précoces de quarantaine ; cette phase est appliquée jusqu'à obtention d'un indice spécifique noté 0,1 ;
- **Eradication**, par des lâchers massifs de mâles stériles, tout en maintenant des applications localisées d'insecticides biologiques et les mesures de quarantaine ; cette phase est maintenue jusqu'à l'indice spécifique noté 0,01 ;

- **Post-éradication**, période pendant laquelle un système de détection confirme que la zone reste exempte de nuisibles (indice spécifique = 0). Les règles internationales exigent en effet une période de 3 cycles biologiques consécutifs, sans détection de nuisibles, avant de reconnaître la zone comme étant exempte de ce nuisible.

Dans un second temps, un système d'alerte et de quarantaine permanent doit assurer le maintien des résultats de la campagne d'éradication. Les activités consistent à installer des barrières de quarantaine en périphérie de la zone, pour interdire les mouvements de végétaux à partir de zones infestées vers les zones exemptes de mouches des fruits. Parallèlement, sont menées des actions de communication en direction des agriculteurs et de la population en général pour les sensibiliser aux précautions à prendre en vue d'éviter les réinfestations. Un mécanisme d'intervention rapide en zones exemptes est également prévu.

Plus d'informations :

http://tcbdb.wto.org/trta_project.aspx?prjCode=1647/OC-PE&benHostId=160

Catherine Guichard - Coleacp

Témoignages...

Témoignage de Elmoctar Youssouf, Ingénieur Agronome, Secrétaire Général du Réseau national des chambres d'agriculture du Niger :

« Je suis Nigérien, qui s'intéresse à l'horticulture et à la Mouche de la mangue. Le Niger est un pays plus grand consommateur de mangues que producteur. J'ai mis à profit ce week-end du 25/26 août pour aller rencontrer les vendeurs grossistes et détaillants de la mangue sur les marchés de Niamey.

Il est apparu qu'effectivement les fruits attaqués ou portant les piqûres de la mouche ont commencé à venir en provenance du Burkina, Mali, Nigéria et Bénin. Les années 2007 et 2006 ont enregistré le plus de fruits attaqués, surtout pour les variétés tardives. Les revendeurs ont beaucoup perdu par un mûrissement précoce

des fruits, sur l'étal ou à table.

Sur le plan local au Niger, il y a une ignorance de cette calamité par tous les acteurs de la filière. Je pense qu'il est nécessaire, afin de limiter la propagation au niveau des vergers, d'organiser une campagne de communication auprès des producteurs, des organisations paysannes, des services de l'Etat et de la recherche, de la protection des végétaux et des consommateurs.

Dans un 2ème temps, il faut renforcer la capacité des producteurs et des revendeurs sur les mesures de lutte et de prévention, car il faut noter que même si le Niger importe plus qu'il ne produit, dans 3 à 5 ans une importante superficie des vergers financés constitueront un potentiel d'attaque. »

Si vous souhaitez résilier votre abonnement à la lettre d'information, merci d'adresser votre demande à :
 frederique.espinasse@cirad.fr

Témoignage de Bakary Yaffa, Directeur des Ets Yaffa & Frères, commerce d'import-export au Mali :

La campagne d'exportation de mangues au Mali a connu des difficultés à cause des mouches car nous avons enregistré beaucoup de saisies de quantités importantes de mangues au niveau des points d'entrée de l'Union Européenne (UE). Chaque exportateur a accusé des pertes économiques.

Chaque année, nous constatons que les infestations de larves de mouches deviennent importantes avec l'installation des pluies, surtout au mois de juin. Nous ne disposons pas encore de moyens de lutte efficaces au niveau de la production.

Nous appliquons des traitements à l'eau chaude à 50°C par trempage de fruit pour les mangues réfrigérées (mangue bateau).

L'étude CEDEAO/UE d'un Plan régional de Lutte contre les mouches progresse ...

Comme l'indique John Stonehouse, Chef de l'équipe des experts d'Italtrend en charge de l'étude, il est trop tôt pour tirer des conclusions des missions effectuées sur le terrain en Afrique de l'Ouest. En effet, la tournée des différents pays s'achève seulement à la fin septembre. L'obtention des visas pour se rendre dans les 8 pays retenus a notamment causé quelque retard par rapport au calendrier initial. L'équipe devrait ensuite se réunir à Abuja vers la mi-octobre.

John Stonehouse souligne que l'accueil fait à la mission s'est avéré uniformément positif dans chacun des pays visités, avec le concours enthousiaste des représentants de tous les secteurs concernés. La mouche invasive en provenance d'Asie est partout perçue comme un problème très sérieux. D'ailleurs le secteur privé s'est déjà activement mobilisé, notamment au Ghana, pour se procurer et installer des pièges dans les vergers (plaquettes imprégnées d'un attractif spécifique et d'un insecticide de contact).

« L'accueil fait à la mission s'est avéré uniformément positif dans chacun des pays visités »

Vos réactions

Je m'interroge sur ce qui se passe chez moi en Côte d'Ivoire au sujet de la lutte régionale. Quelque chose a-t-il commencé ? Au niveau de la mouche des fruits, des dégâts sont de plus en plus constatés ; je ne peux pas fournir de statistiques mais juste un constat :

Les fruits refusés à l'exportation (présence de mouches ou pour d'autres raisons) sont vendus à proximité du quai fruitier ; les fruits qui ne peuvent être consommés sont abandonnés au sol permettant ainsi la poursuite du cycle de reproduction.

Ainsi, à Abidjan, les manguiers sont de plus en plus attaqués par la mouche des fruits ; je souhaite donc qu'une attention soit portée sur les manguiers dans la zone Sud.

N'guessan Konan
Ingénieur agronome en Côte d'Ivoire

Cette année, ces mouches des fruits ont causé des dégâts très importants sur les mangues dans les régions de Kindia et de Kankan .

Personnellement, j'ai observé cela pour la première fois en 2005 à Kankan. Ces mouches apparaissent sur la mangue généralement début juin quand nous arrêtons la campagne de récolte.

Yaya Toure
Société Sipef en Guinée

L'ampleur de la mouche des fruits sur les vergers est actuellement énorme. Si des sessions de formation ne sont pas dispensées aux acteurs de la filière mangue, nous risquons, pour les années proches à venir, de suspendre les expéditions, surtout pour la mangue. Dans la sous-région, il faut que nous arrivions à mener collectivement des actions de combat contre la mouche des fruits et l'anthracnose. C'est dans ces cinq dernières années que j'ai constaté l'apparition de cette mouche au Burkina Faso et il faut la détruire absolument.

Kone Yaya
Exportateur de mangues au Burkina-Faso



Vos réactions (suite)



Recherche de piqûres de mouches des fruits

Je vous expédie quelques photos du centre de conditionnement de la mangue en Guinée. Les travaux concernent le nettoyage de la mangue et la recherche des piqûres de la mouche des fruits avant la mise en carton et l'exportation vers l'Europe.

Koumandian Camara
Centre de Recherche Agronomique
de Foulaya-Kindia, Guinée



Nettoyage des mangues

Campagne de mangues d'Afrique de l'Ouest 2007

Tout comme l'an passé, le bilan est médiocre pour la Côte d'Ivoire. Les volumes exportés sont revenus à un niveau moyen, et les nombreux problèmes qualitatifs (développements fongiques) recensés durant la deuxième partie de saison ont eu un impact négatif sur les prix.

Dans ce contexte, le Mali a pu bénéficier d'une meilleure ouverture et a renforcé sa position d'outsider. Les volumes commercialisés ont fortement progressé (niveau record en marchan-

dises avion), d'autant que les exportateurs ont pu percer sur de nouveaux marchés (Europe du Nord). Les envois ont aussi été plus soutenus pour le Burkina-Faso.

Des interceptions régulières de marchandises avion affectées par des problèmes de mouche des fruits ont été réalisées.

Eric Imbert
Observatoire Des Marchés - Cirad

Participez à la lettre d'information

Enrichissez la lettre d'information et partagez votre expérience en nous adressant vos contributions. Pour cela, communiquez-nous votre texte (environ 200 mots) accompagné d'une illustration (photo ou graphique) avant le 15 de chaque mois. Votre article paraîtra dans le numéro suivant. Merci d'adresser vos contributions à:

COLEACP

Comité de Liaison Europe- Afrique- Caraïbes -Pacifique

5, rue de la Corderie - Centra 342

94586 Rungis Cedex - France

Tél. 33 (0)1 41 80 02 10 - www.coleacp.org

Contact : Catherine Guichard - catherine.guichard@coleacp.org

CIRAD

Centre de coopération internationale en recherche agronomique
pour le développement

TA B-DIR/PS3 - Boulevard de la Lironde

34398 Montpellier Cedex 5 - France

Tél (33) (0)4 67 61 55 77 - www.cirad.fr

Contact : Rémy Hugon - remy.hugon@cirad.fr

Ce document a été réalisé avec
l'assistance financière de :



Direction générale
de la Coopération internationale
et du Développement

DgCiD



France Coopération
15 et 20, rue Monsieur
75000 Paris - France
Tél. 33 (0)1 53 69 30 00
www.diplomatie.gouv.fr